




LIMOGES HABITAT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 28 JUIN 2022

Envoyé en préfecture le 12/07/2022
Reçu en préfecture le 12/07/2022
Affiché le 
ID : 087-278708516-20220628-20220628_CA27-DE

20220628_CA27 - Partenariat Alinéa – Limoges habitat

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 28 juin 2022 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges, et en visioconférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Christiane CHEYPE, Danielle DUVALET, Renée LUCAS, Samia RIFFAUD, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Jean-Yves ESTOUP, Alexandre HAROUCHI, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Franck LETOUX, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Marie HERNANDEZ, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame RIFFAUD

Madame Catherine JARRY, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Bertrand MACHAT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur REROLLE

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Messieurs Jean-Luc BONNET et Serge JAMMET, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent :

Monsieur Laurent GUERY, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Afin d'améliorer la visibilité de Limoges habitat auprès d'un plus grand public, un projet de convention partenariale a été établi dans le cadre des opérations de logements témoins avec la société Alinéa située 12 rue Amédée Gordini à Limoges, pour l'année 2022/2023.

Ce partenariat porte pour Alinéa sur :

- L'intervention d'une merchandiser pour visiter les logements témoins de Limoges habitat et déterminer l'implantation du mobilier
- Le prêt de mobilier pour la durée des opérations commerciale et de communication
- L'installation et l'enlèvement du mobilier pour chaque opération.

Ce partenariat porte pour Limoges habitat sur :

- La mise en avant de la société Alinéa tout au long des opérations commerciale et de communication
- La mise en avant de la société Alinéa auprès des futurs locataires des résidences dans lesquelles l'opération s'est déroulée

Pour l'année 2022, Alinéa offre pour chaque nouveau locataire des résidences dans lesquelles le mobilier a été prêté un bon d'achat de 100 € sans contrepartie.

Ce partenariat répondra à plusieurs objectifs :

- Permettre à Limoges habitat de filmer les logements témoins avec du mobilier. Les vidéos seront utilisées en communication externe – grand public et public ciblé. Le nom d'Alinéa sera mentionné
- Apporter à Alinéa et Limoges habitat une notoriété auprès du grand public
- Permettre aux demandeurs qui visitent les logements de se projeter sur la disposition des pièces et leur logeabilité.

Aucune contrepartie financière n'est demandée à l'une ou l'autre des parties

Cette convention est conclue pour une durée d'un an.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur cette proposition et autoriser la Directrice générale à signer la présente convention et tout document y afférent.

o

o

o

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'adopter la proposition qui lui est présentée.

Monsieur HAROUCHI vote contre.

Formalités de publicité effectuées

le **12 JUIL. 2022**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **12 JUIL. 2022**

LA PRESIDENTE,

Catherine MAUGUIEN-SICARD

